



Vos élus au CSE vous informent,
Comité Social et Economique du :
CSE des 9 et 10 février avec notre nouveau directeur régional



Ce CSE aurait dû se tenir les 28 et 29 janvier dernier mais compte-tenu du meurtre de notre collègue à Valence, la séance a été reportée. Si le monde ne s'arrête pas, nous gardons sa présence en mémoire...

Les chantiers continuent ! Dès le démarrage du CSE, tambour battant, le nouveau DR assure que le rythme ne va pas baisser et que les projets verront le jour... La montée des incidents et de leur gravité indiquent pourtant clairement que le chantier prioritaire **c'est L'ACCUEIL** et la priorité du SNU est de le **RE-HUMANISER**. Nos publics ont besoin d'une présence humaine et compétente à l'accueil. Notre sécurité en dépend. Faut-il rappeler qu'elle doit être assurée par notre employeur ?



✓ **CRI : véritable Conseiller Référé Indemnisation ou un simple affichage ?**

Si le CRI n'est pas un mauvais concept en soit, le problème est dans les moyens nécessaires pour sa bonne mise en œuvre (Portefeuille de 600 à 800 DE lors de l'expérimentation, mails net et réclamations, qui s'accumulent, moments clés, ...) et pendant ce temps, les attentes explosent, les DAL s'entassent ... et les usagers viennent réclamer à l'accueil. On ne leur répond pas car ils ont un conseiller CRI ... et la tension monte encore plus à l'accueil. Cette incompréhension génère de la colère et elle-même entraîne des incidents...

Le DR prétend que les activités du Conseiller Référé Indemnisation feront l'objet d'un dialogue social. Au regard des moyens réellement disponibles, le choix cornélien ne risque-t-il pas d'être entre : **une personnalisation de façade** impossible à mettre en œuvre et un **périmètre d'activités pour le CRI pour conseillers GDD, impossible à réaliser ?**

- ✓ **Réduction du délai de traitement des mails.net** : en vertu de l'évolution des engagements de service, nous n'avons désormais plus que 48h au lieu de 72h pour répondre aux mails des demandeurs d'emploi. Cette évolution qui s'est mise en place en catimini entraîne une pression mentale supplémentaire insupportable au vue de la charge déjà présente sur les épaules des conseillers. Une première réponse « automatique » se bornant à acter la prise en compte de la sollicitation en indiquant un délai supplémentaire n'a aucun sens. Le SNU demande à revenir sur cet engagement qui a un fort impact sur les conditions de travail des conseillers, leur santé mentale et des ELD en charge du pilotage de l'activité confrontées elles aussi à ces impératifs.

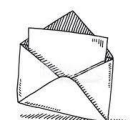


Vos élus au CSE : Catherine Sébastian – 26. Lazare Kefti – 38. Fabienne Delmas – 74. Olivier Béal – 42. Denis Planchat – 63. Catherine About – 69. Sabrina Sahli – 69.

Toutes nos publications sont ici :

Suivez nous sur :

Pour nous écrire c'est par ici :



- **We plan** : vous avez dit progrès ?

C'est le nouvel outil de planning qui remplacera RDVA...un jour ?

- ✓ La co-construction du planning ne sera plus possible. Pour les agences où les conseillers s'auto-positionnaient, dans l'esprit « Entreprise libérée » c'est une volte-face ! Comme on le sait, c'est un principe chez Pôle emploi, on fait et on défait l'ouvrage continuellement.
- ✓ Pour les inscriptions en atelier, RDVA reste indispensable.
- ✓ Pas d'impression du planning des conseillers possible...

Poursuivre le déploiement des projets sans tenir compte du retournement de contexte économique, de la montée du chômage et de la désespérance qui s'exprime dans nos accueils nous paraît irresponsable.

Notre crainte est que cette application se traduise que par un outil en plus dans le mille-feuille de nos applications, des tâches supplémentaires pour l'encadrement local... et un monitoring supplémentaire à assurer...

- **Activités sociales et culturelles** : « les petites activités » ont été votées par le CSE : la tendance va vers plus d'activités et plus de places disponibles. Les membres de la CASC ont tenu compte des succès rencontrés par le passé mais ont aussi cherché à renouveler l'offre pour concerner le personnel et le territoire le plus large possible tout en tenant compte de la situation sanitaire... La mise en ligne se fera le 22 Février avec possibilité de s'inscrire jusqu'au 22 Mars et réception des règlements jusqu'au 25 Mars.
- **Rappel pour les locations d'été** : la réservation est possible jusqu'au 18 Février, **soyez vigilant** pour ne pas être en retard, au-delà de cette date il faudra compter sur les places disponible pour la « seconde vague » d'inscription.

Nous vous informons aussi sur la mutuelle d'entreprise et la renégociation en cours. Nous sommes très inquiets des informations qui nous parviennent et qui confirment :

- La hausse des cotisations
- La baisse de la prise en charge des remboursements
- L'inégalité des cotisations



Ne laissez pas la directions et quelques OS permettre sa mise en place , exigeons un véritable progrès dans la pris en charge, les moyens sont là, ,ce n'est qu'une affaire de volonté et de choix politique, Pour avoir plus de poids, signons et faisons signer la pétition pour une protection sociale de qualité !

https://www.change.org/Defense_de_la_protection_sociale_a_Pole_Emploi



Vos élus au CSE : Catherine Sébastian – 26. Lazare Kefti – 38. Fabienne Delmas – 74. Olivier Béal – 42. Denis Planchat – 63. Catherine Alabout – 69. Sabrina Sahli – 69.

Toutes nos publications sont ici :

Suivez nous sur :

Pour nous écrire c'est par ici :

